

Union St Pierre Toutlemonde Maulévrier  
**FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025**



**Documents à fournir lors de l'inscription :**

**Pour un renouvellement :** La licence se fera en dématérialisée

**Pour une nouvelle inscription / mutation :** La licence se fera en dématérialisée (prévoir 1 photo, justificatif d'identité, certificat médical validé par le médecin pour compléter en ligne la licence)

**Dates de permanence pour les inscriptions : Pour toutes catégories confondues**

- Vendredi 07 juin de 18h à 20h au stade de St Pierre des Echaubrognes
- Mercredi 12 juin de 18h à 20h au stade de Maulévrier
- Samedi 22 juin de 9h à 11h au stade de Toutlemonde
- Mercredi 26 juin de 18h à 20h au stade de Maulévrier

**Tarifs :**

Catégories	Années de naissance	Tarifs pour un renouvellement de licence lors des permanences (cf dates ci-dessus)	Tarifs pour un renouvellement de licence (hors permanence)	Tarifs Pour une nouvelle licence (joueur sans mutation)	Tarifs Pour une nouvelle licence (joueur sous mutation)
U6 - U7	2019 (né(e) avant le 30/09/19) & 2018	90 €	115 €		
U8 - U9	2017 & 2016	90 €	115 €		
U10 - U11	2015 & 2014	90 €	115 €		
U12 - U13	2013 & 2012	90 €	115 €		
U14 - U15	2011 & 2010	110 €	135 €	110 €	110 €
U16 - U17	2009 & 2008	110 €	135 €	110 €	110 €
U18 - U19	2007 & 2006	110 €	135 €	110 €	160 €*
Seniors	2005 & avant	135 €	160 €	135 €	185 €*
Loisirs	2005 & avant	110 €	135 €	110 €	110 €
Foot en marchant	2005 & avant	60 €	85 €	60 €	60 €

**\*Frais de mutation pour seniors, U19 et U18 :** lors de la période normale de changement de club (du 1er juin au 15 juillet), le club participe pour moitié aux frais de mutation, le joueur a, à sa charge, l'autre moitié de ses frais (soit 50 €). En dehors de cette période, le coût de la mutation (83.00 €) est à la charge du licencié.

Frais de mutation pour joueurs U14 à U17 (46.50 EUR) pris en charge par le club

**Informations :**

Le secrétariat de l'USTM acceptera votre licence que si le dossier est complet avec les documents remplis et le règlement.

Le prix de la licence intègre :

- Un bon pour une paire de chaussettes à retirer chez Intersport Cholet
- Un carnet de tickets de tombola
- 2 calendriers du club qui seront distribués fin 2024

Nous pouvons vous délivrer une attestation de paiement si vous la demandez lors des inscriptions.

**Toute licence déposée sans règlement ne sera pas enregistrée.**

Mode de règlement : Chèque, CB, Pass'Sport, Chèque Vacances. Nous acceptons le chèque Pass'Sport (ou équivalent), son montant vient en déduction de celui de la licence, il doit nous être remis lors de l'inscription. Le règlement peut être effectué en plusieurs fois (tous les chèques doivent être remis lors de l'inscription). Pour les règlements par chèque, indiquer le nom des licenciés au dos. Pour pouvoir bénéficier de la « réduction famille », il faut inscrire au minimum 3 licencié(e)s le même jour et une réduction de 25 EUR par licence à partir de la 3<sup>ème</sup> licence.

**Les bons de chaussettes et les tickets de tombola seront remis uniquement lors des séances de signature aux dates listées plus haut.**

Les carnets de tickets de tombola sont inclus dans le montant de votre licence, l'argent de la vente vous revient.

Pour le tirage, il est nécessaire de nous faire parvenir les souches avant le 1<sup>er</sup> mai 2025.

Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter Mme Bé BAUDOUIN au 06.22.02.90.23 ou par mail : [licence.ustm@gmail.com](mailto:licence.ustm@gmail.com)

**Le club se réserve le droit de ne pas accepter de nouveaux licenciés (selon les effectifs et le nombre d'équipes engagées pour la saison)**